

JP

1974
22:00
16:45

[Handwritten signature and date 04/11/96]

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

PRES'DENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET

N°D/96/133bis /PRG/SGG

COMPLETANT LE DECRET N°D/96/O99/
PRG/SGG DU 10 JUILLET 1996 NOMMANT
LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU La Loi Fondamentale.

VU Le Décret N°D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996 nommant le Premier Ministre ,

VU LE Décret N°D/96 /099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996 nommant les membres du
Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1ER// - Le Décret D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996 portant composition du
Gouvernement est complété par la création du Ministère de la Défense Nationale

LE GENERAL LANSANA CONTE, Président de la République assume les fonctions de
Ministre de la Défense.

ARTICLE 2/ - Le présent Decret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera
enregistré et publié au Journal Officiel de la République./

CONAKRY, LE

04 novembre 1996

[Handwritten signature of General Lansana Conté]

[Handwritten word "Signé"]

GENERAL LANSANA CONTE